



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019

Date de convocation : 30 Août 2019

Étaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali Adjointes ; et Mmes BRESTEAU Aude, CERVellini Chantal & DEGROUAS Marie-Jeanne
Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mme RIVOL Fabienne (pouvoir à M. Mauboussin), MM BONSERGENT Damien, BERTHO Yves (pouvoir à Aude) & M. ROBIN Olivier

Absent : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 18h30 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme CERVellini Chantal, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Point global sur les finances communales
- * Décisions Modificatives n°1 – BP 2019
- * Point sur la rentrée scolaire 2019/2020
- * Approbation du rapport de la CLECT
- * Point sur les travaux.
- * Affaires et questions diverses (vestiaires, panneaux solaires)

1/ Point global sur les finances communales

A ce jour, 52.50 % des dépenses d'investissement et 38.90 % des dépenses de fonctionnement ont été réalisées ; 53.60 % des recettes d'investissement et 68.60 % des recettes de fonctionnement ont été encaissées
Trésorerie au 5 septembre : 177 484 €

2/ Décisions Modificatives n°1 – BP 2019

Compte tenu du manque de crédits pour l'achat de téléphones pour l'école et du matériel divers pour la cantine,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications de crédits suivantes :

Objet	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Téléphones école	art.D2184-20 : 65 €	art.D2188-17 : 65 €
Matériel pour la Cantine	art.D2184-20 : 73 € art.D2188-20/ 612 €	art.D2188-16 : 73 € art.D2188-16 : 612 €

3/ Point sur la rentrée scolaire

Ecole : 2 classes de 20 / 22 élèves ; attention au seuil de fermeture pour 2020/21 ; le tableau numérique va être remplacé par un PC + vidéoprojecteur et 1 tableau blanc

Garderie : 16 enfants le soir (concernant le matin, manque de jours fréquentés cette semaine pour une idée plus précise) ; un parent a sollicité la mairie afin de demander de réduire le temps de télé ; il sera demandé à Christelle de veiller que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui regardent la télé.

4/ Approbation du rapport de la CLECT

Vu le courrier de notification du rapport 2019 de la CLECT en date du 17 juillet 2019, adressé par Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé,

Considérant que ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 24 communes membres,

Considérant que pour les attributions de compensation de droit commun ledit rapport doit être adopté à la majorité qualifiée des communes membres (la moitié des communes représentant les deux tiers de la population de l'E.P.C.I. ou les deux tiers des communes représentant la moitié de la population de l'E.P.C.I.),

Considérant que la C.L.E.C.T. a traité les flux financiers engendrés par les transferts de compétences effectués au 1^{er} janvier 2019, à savoir le transfert des Accueils de Loisirs Sans Hébergement,

Vu le Code général des impôts,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport 2019 d'évaluation des charges transférées adopté à l'unanimité par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées le 1^{er} janvier 2019,

Considérant qu'il convient que chaque conseil municipal se prononce sur le rapport de la CLECT de la 4CPS en date 9 juillet 2019,

Les membres du Conseil Municipal décident après délibération :

. d'**APPROUVER** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2019 de la 4CPS *joint à la présente délibération*,

. de **NOTIFIER** cette décision à Monsieur le Président de la 4CPS

5/ Point sur les travaux

- parterres rue des étangs : ils seront terminés en septembre par le personnel du chantier d'insertion du centre social de la 4CPS ;

- les changements des lampadaires du lotissement de La Cassine seront réalisés début octobre ;

- Eglise : le changement de moteur de mise en volée de la cloche a été changé ainsi que le cadran par l'entreprise Gougeon ; l'entreprise Laloue doit changer le disjoncteur courant septembre.

- Salle polyvalente : le bouton de la hotte sera remplacé par l'entreprise A.Belec.

- voirie : la circulation et le stationnement seront interdits pendant les travaux de réfection de voirie, en agglomération, sur la RD 46.

6/Affaires diverses

Mail :

M. le Maire donne lecture d'un mail transmis par 3 adolescents concernant la possibilité d'utiliser le vestiaire comme « local jeunes » ; M. le Maire rappelle que le vestiaire est prévu d'être réhabilité pour servir aux associations et qu'une partie de ce local a été remis à l'école.

Voir avec l'école et le comité des fêtes pour vider les locaux ; la mairie se propose d'aider le comité des fêtes s'il le souhaite ;
Toutefois, M. le Maire accepte de recevoir ces adolescents.

Divers :

M. le Maire informe les membres du CM de la nomination d'un nouvel inspecteur d'académie pour la circonscription Le Mans Ouest, il s'agit de M. Steve Winter ;

M. le Maire informe les élus de l'action Sarthe Morte le vendredi 20 septembre à 12h pour dire stop à la désindustrialisation du Département ;

M. le Maire remercie les membres de la commission communication pour la réalisation du dernier bulletin communal ;

Panneaux solaires :

Suite à la présentation à la 4CPS par la société Cénovia, M. Mauboussin a rencontré M. Jacques GOUFFE, président de cette société pour évoquer la possibilité de mettre des panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école et de la cantine ; ce projet n'est pas envisageable car les charpentes ne supporteraient pas une charge de ce type. Par contre, il est proposé de poser une ombrière de parking couverte de panneaux photovoltaïques en 2 endroits : en couverture du terrain de boules et au sud du terrain de foot (près du terrain où il y a les chalets). Mme Bresteau demande où l'on peut voir ce même type de réalisation et s'il est possible qu'il vienne présenter le projet à l'ensemble des élus pour avoir des informations complémentaires sur la COT, la durée du bail. La société Cénovia sera recontactée par M. Mauboussin pour tous ces renseignements

Tour de table des Elus :

Mme Bresteau rappelle que la mairie doit mettre en place un panneau sur les consignes de sécurité à l'aire de jeux ;

Mme Cervellini demande quand sera nettoyé la toiture de la salle ;

Mme Magali Raynaud rappelle le projet d'aire de jeux n°2 dans la cour d'école ; demande que soit relancé ce projet car cela représente un atout pour le village et pour l'école ; M. Mauboussin est chargé de relancer ce projet.

Le panneau Lavardin sur la RD 46 face à la route de Degré n'est pas très visible : contacter l'ATD Nord Sarthe. Voir également le panneau Lavardin sur la VC n°1, route de la Chapelle St Fray après l'intersection avec la RD304 : écriture effacée.

Mme Boulard rappelle que l'Accueil de Loisirs se déroulera du 8 au 26 juillet sur la commune.

Mme Dégrouas précise que le site lafibrearrivechezvous.fr ne reconnaît pas son adresse : à vérifier.

M. Mauboussin a rencontré un cabinet manceau concernant la complémentaire santé ; il propose de faire une réunion d'information pour présenter cette idée aux Lavardinois. Après débat, le CM accepte de proposer cette réunion et propose qu'elle se déroule après la réunion organisée pour la fibre.

Rappel des prochains conseils municipaux :

Vendredi 4 octobre à 18h30 ; Vendredi 15 novembre à 18h30 et Jeudi 19 décembre à 18h30.

Séance levée à 19 h 50